

député fait à ma déclaration de l'autre jour. Je tiens à l'assurer que ce n'est pas à lui que je pensais quand je l'ai faite.

M. Robichaud: A titre de question supplémentaire, j'aimerais demander au ministre s'il se rendait compte qu'il était un ministre assermenté de la Couronne lorsqu'il a profité de sa situation pour lancer une attaque aussi virulente contre l'honnêteté des professionnels de notre pays?

M. l'Orateur: Je suis sûr que l'honorable député ne se rend pas compte de la situation, car il n'aurait pas posé une question portant atteinte à un honorable député.

A PROPOS DES PROTESTATIONS DU CANADA CONTRE LES MESURES PRISES PAR LES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River): J'aimerais rappeler au ministre du Revenu national que le 24 janvier je lui ai posé une question sur le traité relatif à l'imposition conclu entre le Canada et les États-Unis, à propos notamment de son incidence sur une société canadienne, la *Premium Iron Ores*. J'avais demandé au ministre s'il ferait connaître à la Chambre la nature des protestations qu'il disait avoir faites au gouvernement des États-Unis. Je lui demandais aussi s'il avait reçu une réponse du gouvernement des États-Unis et, en cas de réponse, s'il croyait que ces protestations porteraient fruit? Le ministre a dit qu'il ferait rapport plus tard à la Chambre. Je me demande s'il pourrait le faire aujourd'hui.

L'hon. G. C. Nowlan (ministre du Revenu national): Oui. Nous avons eu d'autres entretiens depuis que la question a été posée, sans quoi j'y aurais répondu avant aujourd'hui. Pour ce qui est de la nature de la communication, disons que le gouvernement canadien y exprimait son inquiétude au sujet de l'impôt qui frappe la *Premium Iron Ores Company*. Vu que les observations faites au gouvernement actuel portant sur le contenu de l'aide-mémoire du gouvernement précédent n'avaient pas été communiquées aux divers départements intéressés des États-Unis, mais étaient demeurées au département d'État, —il ne m'appartient pas de dire si ces observations ont été appropriées ou non,—nous avons demandé au gouvernement des États-Unis de s'assurer que la teneur de notre lettre avait été communiquée à chacun des départements intéressés du gouvernement américain. Le gouvernement des États-Unis a accusé réception de notre communication et nous a appris que chaque département intéressé avait été prévenu de la teneur de la note.

Je ne suis pas en mesure d'annoncer la conclusion ultime de cette affaire, car j'ai reçu des rapports divers au cours des dernières 48 heures. Dans un de ces rapports, on me dit qu'une certaine ligne de conduite a été prise et, dans un autre, on me dit qu'elle ne l'a pas été. Je cherche maintenant à savoir exactement où en sont les choses.

M. Solon E. Low (Peace-River): Je désire poser au ministre du Revenu national une question qui se rattache à la réponse qu'il a faite à l'honorable député de Kenora-Rainy-River. Le ministre a déclaré qu'on avait reçu des États-Unis divers rapports contradictoires sur la mesure que la Division américaine de l'impôt prend ou compte prendre à Washington.

A ce propos, je pose au ministre la question suivante: s'il prétend que la Division américaine de l'impôt a décidé d'interjeter appel dans le cas de la *Premium*, va-t-il alors demander à ses collègues du ministère de se joindre à lui pour protester plus vigoureusement auprès du gouvernement des États-Unis contre cette mesure, car cela indiquerait, à mon sens, que l'aide-mémoire déjà envoyé, et que le gouvernement a simplement formulé de nouveau dans sa récente note, n'est pas assez vigoureux.

L'hon. M. Nowlan: Voilà une de ces questions fondées sur une hypothèse dont vous avez parlé de temps à autre, monsieur l'Orateur. Je ne suis pas en mesure pour l'instant de prévoir l'attitude qu'adoptera notre gouvernement advenant que le gouvernement américain interjette appel. Naturellement, celui-ci a le droit de le faire, s'il le veut. Nous sommes fortement enclins à croire qu'il ne devrait pas adopter une telle façon de procéder, mais la chose regarde le gouvernement des États-Unis. Si l'appel donne suite au prélèvement d'un impôt, nous aurons alors à faire la plus forte protestation possible, parce qu'à notre sens la convention aurait été violée.

LES ÉDIFICES PUBLICS

PROPOSITION EN VUE D'UN MUSÉE DES VOITURES ANCIENNES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. A. Byrne (Kootenay-Est): Monsieur l'Orateur, un humble député de l'arrière-plan voudrait poser une question au savant ministre des Travaux publics. Le ministre a-t-il l'intention de faire construire un musée pour y loger un exemplaire de l'ancienne carriole Bennett aussi bien que sa version plus moderne, dévoilée hier après-midi au cours d'une cérémonie pittoresque.